

Saïd Chanegriha :

«L'ANP EXÉCUTERA SES MISSIONS CONSTITUTIONNELLES»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7002 JEUDI 27 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'économie, thème omniprésent

Page 4

SIT-IN DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION À ALGER

LE ENSEIGNANTS EMPÊCHÉS DE SE RASSEMBLER



Les syndicats autonomes de l'éducation nationale n'ont pas répondu à l'appel de Mohamed Ouadjaout le demandant de renoncer à leur mouvement de protestation. Ils ont tenté de tenir hier, comme prévu, leur rassemblement national devant l'annexe du siège du ministère de l'Education nationale au Ruisseau, à Alger. Un rassemblement qui n'a duré que quelques minutes avant d'être empêché par les forces de l'ordre.

Page 2

EXPORTATIONS

Le défi des 5 milliards de dollars pourrait être relevé

Page 2

COMMÉMORATION DE LA MORT DE L'EMIR ABDELKADER

Un précurseur des valeurs universelles

Page 24

CONSTANTINE

La Police sévit contre les vendeurs à la sauvette

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un projet-pilote permet à des entreprises d'économiser 10% de leur consommation

LE PROJET-PILOTE sur l'efficacité énergétique mené par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) en collaboration avec l'agence de
coopération allemande (GIZ) a permis à huit entreprises industrielles de réaliser une économie de 10 % de leur consommation, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de l'APRUE, Kamel Dali.
S'exprimant en marge des travaux du séminaire sur le concept de réseau d'efficacité énergétique en entreprise (REEE), M. Dali a affirmé que ces huit (08) entreprises publiques et privées issues du secteur de l'industrie (majoritairement des PME) ont adhéré volontairement à ce premier réseau et ont pu atteindre jusqu'à 10 % d'économie de leur consommation énergétique.
Le directeur général de l'APRUE a qualifié ce résultat de «considérable», du fait que l'objectif d'économie d'énergie fixé était de l'ordre de 8% en moyenne par entreprise au lancement du réseau en 2019.
De son côté, le consultant en efficacité énergétique (EE) au sein de l'agence de coopération allemande GIZ, Frank Renken, a expliqué que l'objectif était celui également d'économiser les émissions de CO2 à hauteur de 10% en moyenne par entreprise.
«A ce jour, huit audits énergétiques ont été réalisés et 1,3 TWh/an de consommation énergétique ainsi que 334 millions de tonnes de CO2/an ont été économisés», a fait savoir M. Renken. Le représentant de l'APRUE au sein du projet de coopération initié avec l'agence GIZ, Kamel Lamiri a souligné, pour sa part, que «le concept REEE se définit comme étant un échange volontaire systématique d'expériences et d'idées entre différentes entreprises».
«C'est un instrument pour encourager et soutenir les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique. Des groupes d'entreprises se constituent en réseau et se fixent des objectifs d'économie d'énergie qu'ils souhaitent atteindre dans un délai précis», a-t-il précisé.
M. Lamiri a mis l'accent sur les avantages offerts par ce réseau aux entreprises participantes, notamment en matière d'économie de temps et d'énergie, grâce à l'échange d'expériences et la mise en œuvre des mesures concrètes et rentables pour réduire les coûts et la consommation énergétique.
Pour étendre cette expérience à d'autres acteurs industriels du pays, le secrétaire général du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Mohamed Salah Bouzeriba, a appelé les industriels à se constituer en associations professionnelles. Il a souligné que l'adhésion des entreprises industrielles à ce réseau permettre l'accompagnement des efforts menés par le ministère dans le cadre de l'efficacité énergétique et à améliorer aussi la compétitivité des entreprises algériennes. A noter que la première expérience du réseau d'efficacité énergétique en entreprise a concerné les entreprises Agrodiv Beghlia et Agrodiv Blida (farine, semoule et pâtes alimentaires), l'ENIEM et Sonaric (spécialisées dans l'électroménager), l'entreprise IRRAGRIS (produits d'irrigation), la société MFG (fabrication de verre plat), l'entreprise NCA-Rouiba (jus et boissons) et la société Socothyd (spécialisée dans les produits d'hygiène).

H. B.

SIT-IN DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION À ALGER

Le enseignants empêchés de se rassembler

Les syndicats autonomes de l'éducation nationale n'ont pas répondu à l'appel de Mohamed Ouadjaout le demandant de renoncer à leur mouvement de protestation. Ils ont tenté de tenir hier, comme prévu, leur rassemblement national devant l'annexe du siège du ministère de l'Education nationale au Ruisseau, à Alger. Un rassemblement qui n'a duré que quelques minutes avant d'être empêché par les forces de l'ordre.



A l'appel de la Coordination nationale des syndicats de l'éducation, les enseignants des différents paliers de l'éducation ont organisé, hier matin, des rassemblements devant les directions de l'éducation à travers plusieurs wilayas ainsi qu'un rassemblement national à Alger. Un mouvement qui devait être suivi par une réunion de la Coordination des syndicats autonomes de l'éducation, prévue dans l'après-midi, pour décider des suites à donner à leur mouvement et trancher la question d'un éventuel boycott des examens officiels de fin d'année.
Pour le porte-parole du CLA, Zoubir Rouina, l'appel du ministère est «nul et non avenu», ce qui a laissé les syndicats indifférents et les a poussés à maintenir leur rassemblement. Pour sa part, le président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, a estimé que la crise économique que vit le pays, s'est répercuté sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires algériens, surtout sur l'enseignant, qui vit ces dernières années dans la précarité. Le syndicaliste a déploré le fait que le rassemblement des enseignants ait été empêché. «C'est une première dans l'histoire des rassemblements des enseignants», s'est-il indigné. Même si ce dernier n'a pas manqué de saluer la décision du président de la République pour la révision du statut particulier de l'enseignant, cela demeure, selon lui, insuffisant.
Il convient de souligner que le tribunal administratif d'Alger a déclaré interdit le rassemblement des syndicats de l'éducation. De son côté, le ministre de tutelle a appelé, mardi, les enseignants à «annuler le rassemblement» et à «revenir sur leur décision de boycott du travail administratif et des examens officiels».
Pour rappel, la Coordination nationale des syndicats autonomes de l'éducation, qui compte pas moins de 13 syndicats, revendique une «amélioration du pouvoir d'achat, la révision du statut particulier des personnels de l'Education et le rétablissement de la retraite anticipée».
Pour cette coordination, les réunions organisées en cours de semaine entre les syndicats et le ministre de l'Education, en application du dialogue social impulsé par le président de la République, «sont loin de répondre aux revendications urgentes des enseignants».

Lynda Louifi

EXPORTATIONS

Le défi des 5 milliards de dollars pourrait être relevé

L'OBJECTIF d'atteindre cette année 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures pourrait être atteint selon Redouane Allili, secrétaire général du ministère du Commerce, et ce en dépit des effets de la crise sanitaire sur l'activité économique.
S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture, mardi, du 1er Salon import-export inter-Africains (IMPEX 2021), le secrétaire général du ministère du Commerce a affirmé que «les exportations algériennes hors hydrocarbures pourraient atteindre les 5 milliards de dollars d'ici à la fin 2021, et ce malgré les effets de la pandémie sur l'activité économique». Selon lui, les actions d'exportation ont été multipliées. «En dépit des conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19, nous avons pu multiplier les actions d'exportation hors secteur des hydrocarbures, ce qui nous permettra de réaliser un montant entre 4,5 à 5 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année», a-t-il précisé. L'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) favorisera davantage les exportations de l'Algérie. «La ZLECAF constitue une véritable opportunité pour le pays, pouvant lui permettre de multiplier, durant les deux prochaines années, ses exportations par cinq vers les pays africains», a estimé M. Allili, appelant les entreprises algériennes à saisir cette opportunité en prenant les devants pour faire la promotion des différents produits destinés à l'exportation. Le travail aurait déjà commencé au niveau du département du Commerce, selon ses précisions. «On travaille actuellement pour la redynamisation des conseils d'affaires avec l'ensemble des pays africains et pour déterminer toute opportunité pouvant aider au développement des échanges interafricains», a-t-il indiqué, signalant que les hommes d'affaires algériens et africains peuvent également déterminer ces opportunités en raison de leur présence perpétuelle sur le terrain, notamment à travers les échanges commerciaux. Or, les opérateurs algériens ne cessent d'évoquer des obstacles à l'exportation. Le principal verrou à l'exportation est la réglementation de change. Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, ne rate en effet aucune occasion pour soulever ce problème, qui rend la bataille des 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures difficile à atteindre. «Ce verrou à l'exportation est cité d'une manière unanime par les exportateurs», avait-il affirmé lors d'une de ses sorties médiatiques, pointant du doigt la Banque d'Algérie dont la réglementation n'est pas en adéquation et n'encourage pas les exportations.

Lilia Ait Akli

CHANEGRIHA DEPUIS BÉCHAR :

«L'ANP EXÉCUTERA SES MISSIONS CONSTITUTIONNELLES»

Nouvelle sortie du général de corps d'armée, Saïd Chanegriha en tournée d'inspection à la troisième Région militaire (Béchar). Après une rencontre avec des cadres et des personnels dans le secteur opérationnel centre, le chef d'état-major de l'ANP a adressé une allocution, suivie par visioconférence par les personnels de tous les secteurs et unités de la RM. Chanegriha a mis l'accent dans cette nouvelle intervention, sur «la sécurité de l'Algérie, la préservation de sa stabilité et la sauvegarde de son indépendance et de sa souveraineté nationale», affirmant que l''Armée nationale populaire s'attèle à poursuivre l'exécution de ses «nobles missions constitutionnelles» à l'aune de la conjoncture que traverse la région.



Pour le Général de Corps d'Armée, «sauvegarder la souveraineté de l'Algérie et l'intégrité de son territoire national impose, en effet, à l'ANP de continuer à construire sa force dissuasive, de manière à pouvoir faire face à toute forme d'hostilité et de trahison», soulignant que «cette force dissuasive que nous œuvrons à développer ensemble, par la poursuite de ce constant et ambitieux processus, dont la devise demeure la disponibilité opérationnelle permanente, l'objectif étant de faire face à toute éventualité et de servir les objectifs tracés, qui sont indissociables des grands objectifs stratégiques adoptés».

Le Général de Corps d'Armée a souligné également «la nécessité de conférer davantage de complémentarité entre les missions de l'ANP, dont celles inhérentes à la poursuite des efforts de la lutte contre le terrorisme, et l'accélération de la dynamique de développement des différentes composantes de son corps de bataille».

Et d'ajouter: «telle est l'ultime finalité de l'ANP qui veille sans relâche, à conférer davantage de complémentarité entre l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, dont celles inhérentes à la poursuite des efforts laborieux visant à venir à bout du terrorisme résiduel et d'en extirper les racines de notre terre bénie, et l'accélération de la dynamique de développement des différentes composantes de son corps de bataille, au service des intérêts suprêmes de l'Algérie, et de sa sécurité et stabilité, dans le présent et le futur».

Il faut souligner que le chef d'état major Said Chanegriha s'est rendu ce mardi à Tindouf, dans le secteur opérationnel névralgique qui dépend de la 3eme RM, où il a rencontré des commandants et cadres des unités déployées dans ce secteur. Il a dispensé une série d'instructions qui portent, dans leur ensemble, sur «la nécessité de renforcer les facteurs de la disponibilité opérationnelle et de se tenir prêt à faire face aux différentes formes de menaces, quelles que soient leur nature ou leur origine, outre de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de précaution» , pour reprendre les termes d'un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans ce cadre, il a mis en exergue «le souci du Haut commandement de l'ANP de poursuivre le parcours du renforcement des capacités des différentes composantes de l'Armée nationale populaire, afin de s'adapter aux défis de la phase actuelle, ce qui contribuera à l'instauration de la sécurité et de la stabilité».

«Nul n'ignore l'intérêt extrême que nous accordons en permanence à la poursuite du parcours de renforcement des capacités des différentes composantes de l'ANP afin de s'adapter aux défis de la phase actuelle, ce qui contribuera à l'instauration de la sécurité et de la stabilité, considérées comme des exigences pour l'aboutissement du processus d'édification de l'Algérie nouvelle promise par Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a affirmé également le Général de Corps d'Armée .

«En outre, nous avons œuvré, sans cesse, à ancrer dans les esprits des militaires, l'éthique militaire, les valeurs de sacralisation du travail, d'intégrité, de dévouement et d'allégeance absolue envers la patrie, en sus de la consolidation des liens de communication entre eux et leurs concitoyens, ce qui a permis de renforcer la confiance du peuple algérien en leurs Forces armées», a-t-il relevé, ajoutant : «Nous demeurons convaincus que cette confiance est le garant de la cohésion et de la solidarité de l'Armée avec sa profondeur populaire».

«Mue par cette profondeur populaire, qui constitue une condition fondamentale pour relever les défis actuels, qui s'imposent dans tous les domaines, l'ANP s'attèle à poursuivre l'exécution de ses nobles missions constitutionnelles, son souci majeur, à l'aune de la conjoncture que traverse notre région, étant la sécurité de l'Algérie, terre et peuple, la préservation de sa stabilité et la sauvegarde de son indépendance et de sa souveraineté nationale», a-t-il encore affirmé.

A l'issue de la rencontre, le Général de Corps d'Armée a suivi les interventions des cadres et personnels de la 3ème RM et s'est enquis de leurs préoccupations.

Mohamed Kouini

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

9 narcotrafiquants arrêtés et près de 25 quintaux de kif saisis

NEUF NARCOTRAFIQUANTS ont été arrêtés et près de 25 quintaux de kit traité et 14 200 comprimés psychotropes ont été saisis par les détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières de la 2e et 3e Régions militaires (RM), durant la période du 19 au 25 mai, a indiqué hier mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie Nationale et des Garde-frontières ont arrêté au niveau des territoires des 2e et 3e Régions Militaires, (09) narcotrafiquants et saisi (24) quintaux et (98) kilogrammes de kif traité et (14200) comprimés psychotropes que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc», affirme le communiqué du MDN. La même source ajoute que, durant la même période, «17 autres narcotrafiquants ont été interceptés et 29 kilogrammes de kif traité et 5580 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions Militaires». Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, (331) individus et saisi (11) véhicules, (220) groupes électrogènes, (100) marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que (491) sacs de mélange d'or brut et de pierres», souligne le même communiqué, ajoutant que «(07) autres individus ont été arrêtés et (05) fusils de chasse, (02) pistolets automatiques et (29412) unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tébessa, Sétif, Biskra, El Oued, Rélizane et Bouira».

«Dans un autre contexte, les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (16498) litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar, alors que (180) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, Ouargla, Biskra et Béchar»,ajoute le communiqué du MDN, rappelant les «nobles missions» des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la défense et sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces.

M. D.

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

Des produits adaptés pour la campagne moissons battages

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé hier dans un communiqué le lancement de produits d'assurances adaptés pour la campagne céréalière moissons battages 2020-2021 et l'organisation de caravanes de sensibilisation au profit des agriculteurs et des professionnels du secteur en vue d'assurer la réussite de cette campagne.
«Fidèle à sa mission dans l'accompagnement des céréaliculteurs, la CNMA assure pour la campagne céréalière moissons battage la prévention, le suivi assurantiels et de protection des outils de productions des agriculteurs et des propriétaires de moissonneuses batteuses «, a-t-elle précisé dans son communiqué. Dans le cadre de la sensibilisation et de l'information des céréaliculteurs et des propriétaires de moissonneuses batteuses, la CNMA organise des caravanes de sensibilisation via un réseau répartis sur tout le territoire national, et qui compte 67 caisses régionales (CRMA) et 533 Bureaux locaux de proximité. Ces caravanes sont organisées en vue d'informer les professionnels du secteur et plus particulièrement les producteurs de céréales sur les couvertures d'assurances que la CNMA commercialise dans ce créneau. Parmi ces produits d'assurance, elle a cité le produit «Incendies des récoltes», «l'Assurance Combinée Incendie Grêle inondations» et «l'Assurance matériels agricoles dont la moissonneuse batteuse». «La souscription d'un des contrats d'assurance permet aux céréaliculteurs et les propriétaires de moissonneuse batteuses de bénéficier gratuitement de mesures d'accompagnement dont des extincteurs avec recharge et des tarifs attractifs avec paiement du contrat d'assurance par facilité, a-t-elle fait savoir. En plus de ces avantages, la CNMA met à la disposition des céréaliculteurs des experts agronomes CRMA pour leur fournir, à titre gratuit, des conseils de prévention ayant trait à la gestion de leurs activités agricoles avant et durant les opérations de moissons battages. Pour que le risque «ne soit plus une fatalité», la CNMA assure que «l'assurance est l'acte le plus approprié afin d'éviter des pertes et des dommages économiques potentiels».
Selon le communiqué, les caravanes de sensibilisation que la Mutualité Agricole organise sur le terrain, en collaboration avec les principaux acteurs du secteur agricole, dont les directions des services agricoles, les chambres d'agriculture, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), les instituts et les coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), les PMAT ainsi que la Gendarmerie nationale et la Protection civile permettront d'accompagner les agriculteurs dans leur itinéraire et de les sensibiliser sur l'importance d'une campagne moissons battages réussie».
Un programme déterminé a été mis en place conjointement par les Directions techniques CNMA et CRMA, et qui prévoit à titre d'exemple pour la CRMA de Ouargla une caravane de sensibilisation sur les Incendies récoltes dans les communes de Si Khouiled et N'Coussa. Pour les CRMA de Bouira, Ain Bessam et Sour El Ghozlane, ce sera dans les communes d'El Asnam, MChedellah, BirGhbalou et Bordj khriss, a fait savoir la CNMA. S'agissant de la CRMA de Batna, une journée est prévue dans l'exploitation agricole MOKRANE Adnane à Tazoult, a conclu le communiqué.

M. B.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les aspects économiques et sécuritaires au cœur de la campagne électorale

Les aspects économiques et sécuritaires du pays ont été largement abordés mercredi par les partis politiques et les candidats indépendants au 7e jour de la campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain.



Le président du Mouvement El-Binaa, Abdelkader Bengrina, a affirmé à Alger que son programme électoral traduisait la vision de sa formation politique pour une Algérie «forte, stable et sûre dans un monde compliqué et plein de dangers».
Pour lui, la préservation de la sécurité et la stabilité doit passer par «une valorisation du front interne et une cohésion du tissu social», soulignant que la conjoncture de l'heure exige de faire face à de véritables menaces ciblant la sécurité nationale, dans une région instable.
De son côté, le secrétaire général du parti du Rassemblement national démocratique, Tayeb Zitouni, a affirmé, depuis Sétif, que sa formation politique œuvrait à «préserver les constantes nationales, protéger notre pays, notre richesse, notre révolution, notre religion, notre langue, notre identité et notre unité nationale de toutes les menaces environnantes».
M. Zitouni a souligné que son parti à élaboré un «programme de développement riche à même de sortir le pays de la crise économique qu'il traverse».
Par ailleurs, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaibeche, a affirmé à El Tarf que «seule la voie des urnes est susceptible de construire un Etat nationaliste et une Assemblée populaire nationale forte pouvant ranimer la pratique politique dans le pays». Il a souligné que les candidats du parti, «s'ils venaient à être plébiscités, participeront efficacement à l'édification d'institutions fortes de l'Etat, pour permettre au pays de sortir de l'impasse dans laquelle il s'est retrouvé».
A Sidi Bel Abbès, le secrétaire général du Front de libération national (FLN), Abou El Fadhel Baadji, a affirmé que son parti, «constant» dans ses principes issus des valeurs de la glorieuse Révolution de Novembre, a présenté un programme global et complémentaire aspirant à la préservation de la stabilité politique, économique et sociale pour «offrir un climat favorable pour attirer les investisseurs, encourager l'investissement étranger, créer de l'emploi et améliorer le pouvoir d'achat des citoyens».
A Laghouat, le président du mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a indiqué que sa formation politique œuvrait à la restauration de la confiance entre le citoyen et les institutions élues. Il soutient également avoir donné des instructions aux candidats du parti à travers le pays pour engager un discours correct, dans lequel il est appelé à «préserver les constantes de la Nation et les acquis socioculturels du peuple algérien et à œuvrer avec l'ensemble des courants politiques dans l'hémicycle du parlement au service de l'Algérie».
Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a affirmé depuis Ain M'lila (wilaya d'Oum El Bouaghi), que sa formation politique œuvrera à «reconstruire une économie forte, par les Algériens, et non une économie rentière».
Les candidats indépendants, en force durant cette campagne, ont choisi, pour leur part, d'investir les rues en organisant des rencontres de proximité sans toutefois délaisser les réseaux sociaux, qu'ils considèrent comme l'un des outils de communication le plus important pour expliquer leurs programmes respectifs.
A Ouargla, Noureddine Laroui, membre de la liste indépendante «Chabab Ouargla» (Jeunes de Ouargla) a insisté sur l'impératif de développer l'investissement dans d'autres secteurs alternatifs à l'instar de l'Agriculture, le Tourisme et les services afin de contribuer à la création de la richesse et de réaliser le développement durable.
Sur le plan économique toujours, Sayah Benmenine, membre de la liste indépendante «El-Bayane» (la proclamation), a mis en relief lui aussi l'importance de remettre l'investissement agricole et industriel sur les rails, en éradiquant les contraintes empêchant les jeunes promoteurs de lancer leurs projets.
Pour sa part, Mohamed Bachir Messaoudi, candidat aux prochaines élections législatives dans la liste indépendante «Alliance de la Société civile» à Touggourt, a fait savoir qu'il s'engage avec ses colistiers à consolider le rôle des jeunes dans la société.
Le renforcement de l'unité du peuple algérien, la préservation de la citoyenneté et de l'identité nationale, la contribution à la construction de l'Etat de droit et de justice sont d'autres volets défendus par nos candidats qui ont adopté la proclamation du 1er novembre 1954 comme doctrine et référence, a souligné Messaouda Mimouni, candidate dans la même liste électorale.
A Sidi Bel Abbès, la liste indépendante «Défi des enfants de la wilaya» a choisi de se rendre dans la daïra de Sfisef et dans la commune de M'cid pour tenir une rencontre de proximité avec les citoyens, a signalé un candidat de cette liste, Djerf Bennadji, un cadre syndical.
Pour sa part, la liste indépendante «Khaoua» a préféré lancer sa campagne électorale à partir de la commune de Mustapha Benbrahim, avant de se rendre dans la commune de Sfisef pour tenir des rencontres de proximité avec les citoyens.
Le candidat Boulakhrisset Abdelkrim, de son état directeur des assurances sociales, a fait savoir que les membres de cette liste indépendante préfèrent se rendre sur le terrain et organiser des rencontres de proximité avec les citoyens des différentes régions en vue d'écouter leurs préoccupations et problèmes. A Tizi-Ouzou, des candidats indépendants ont plaidé en faveur de l'encouragement de l'investissement dans des projets créateurs de richesse et d'emploi, à l'image de Samia Miza Akir, de la liste indépendante «Afud» dont le programme électoral «tente d'apporter des réponses aux défis de la vie quotidienne des citoyens, notamment en matière d'amélioration de leur cadre de vie». Au volet «économique», cette liste indépendante plaide pour la mise en place d'une politique nationale de développement qui encourage le produit national et local (par régions).
A Tébessa, Mohamed Doumir (vétérinaire), candidat de la liste «Jil El Maârifa», a estimé que le «véritable changement consiste à offrir aux jeunes l'opportunité d'investir les divers domaines» et «tirer avantage de la volonté politique de changement exprimée par les autorités supérieures du pays». Ingénieur et candidat sur la liste indépendante «Ennour», Mohamed Hafdallah a estimé, de son côté, que la «revendication de grands projets économiques est primordiale pour Tébessa, afin de générer des emplois pour les jeunes et dynamiser le développement de sorte à valoriser la position stratégique de la wilaya». Pour sa part, Zoheir Sassi, candidat sur la liste indépendante «Ettajdid min adjl El Djazaïr», a promis que s'il était élu, il axera son action sur «l'amélioration des conditions de vie des habitants des localités reculées et des zones d'ombre, parallèlement à la relance de l'économie de la wilaya».

S. N.

OPÉRATION COUP DE POING À BOUFARIK

L'éradication du commerce informel en ligne de mire

Cela fait presque deux semaines que les éléments de la sûreté de la daïra de Boufarik ont mené une opération tous azimuts pour mettre fin à l'anarchie qui règne en maître. En effet, pour entamer cette opération qui s'avère délicate, les services de police ont déployé un nombre impressionnant d'agents et officiers de police.

Une opération coup-de-poing pour sommer tous les commerçants à ne rien laisser sur les trottoirs et sur la voie publique. «Avec les responsables locaux et les services de sécurité de notre ville, Nous avons commencé par sensibiliser les commerçants exerçant dans la légalité à ne plus exposer leurs marchandises sur les trottoirs ainsi que les commerçants informels qui, dès les premières heures de la matinée, installaient leurs étals et chapiteaux, bloquant toutes les artères et issues pour ne plus exposer», a déclaré Ali Ghehar, chef de la daïra de Boufarik.
Et d'ajouter : «Notre tâche n'a pas été de tout repos, car après plusieurs semaines, voire des mois d'anarchie, nous avons enregistré une grande résistance à l'ordre que nous voulons rétablir, cependant le maintien du dispositif de sécurité assure jusqu'à présent les résultats escomptés.»



De leur côté, les commerçants ayant souffert des pratiques des commerçants exerçant dans l'informel ont apprécié l'initiative des autorités locales et des services de sécurité de la daïra et de la Sûreté de daïra qui suivent de près l'opération.
Mohamed, commerçant d'articles de ménage sur l'artère principale, s'est confié au *Jeune Indépendant* : «J'exerce ici depuis presque 20 ans. Cela fait deux ans que je paye rubis sur l'ongle plus de 6 millions de loyer par mois et je paye mes impôts et je suis face à des commerçants qui ne payent rien et qui sont en train de nous concurrencer».
«Cependant, depuis le déploiement de la police au niveau de ces rues commerçantes par la force des choses, circuler en voiture est, Dieu merci, devenu possible", nous dira Antar, un habitant de de la rue Retal. Il est noté que depuis plusieurs jours, l'ordre est maintenu par la réquisition d'une centaine de policiers. «Pourvu que ça dure !», espèrent les habitants, les visiteurs et les commerçants ayant un registre du commerce qui voient que les choses sont rentrées dans l'ordre et que les trottoirs ont été rendus aux piétons. «Pourvu que la prochaine APC, pensera à la réalisation d'un ou de deux marchés à Boufarik», conclut un citoyen boufarikois tout en félicitant un groupe d'agent de polices pour le travail effectué.

T. Bouhamidi

CONSTANTINE

La Police sévit contre les vendeurs à la sauvette

UNE CINQUANTAINE de «tables» et charrettes de fortune destinées au commerce ambulant a été détruite par les forces de police de la ville nouvelle Ali Mendjli. Ces étales qui finissent souvent en baraques en plein rue ont proliféré de manière excessive ces deux dernières années. Érigés un peu partout à travers les quartiers de la nouvelle méga cité, les «business-taudis» ont pris d'assaut des points stratégiques au niveau de plusieurs unités de voisinage, profitant du moindre parvis libre jouxtant entres autres mosquée et marchés, et, défigurant au passage le paysage urbanistique.
Ce premier coup de pied dans la fourmilière a touché, apprend-on de source policière, huit concentrations urbaines, soit les unités de voisinage 2, 6, 8, 14, 15, 19, la cité dite EPLF et l'extension de l'UV20. L'opération devra se poursuivre et touchera à en croire la même source d'autres quartiers. Du commerce de l'habillement à celui des gadgets pour enfants ou du bric à brac, en passant par les gargotes de grillades, les créneaux exploités par les marchands de fortune jadis, vendeurs à la sauvette, restent très variés.
L'opération de «nettoyage» des sites exploités par les jeunes oisifs souvent à la recherche de gain facile a été menée durant deux jours, lundi et mardi, par les forces de l'ordre mobilisées à partir de plusieurs arrondissements de la sûreté urbaine externe de la circonscription administrative. Des dizaines d'éléments ont été appelés en renfort lors des descentes à partir des sûretés urbaines externes 3, 4, 6, 8 et 10. L'élimination des étales sauvages a été suivie par une vaste opération de nettoiement menée par une équipe d'ouvriers d'une entreprise spécialisée dans l'hygiène et le nettoyage.
Au total cinquante-quatre tables de fortune ont ainsi été rasées dont huit destinées à la vente de grillades. Ces dernières, dotées de barbecues, proposaient aux clients de passage et aux jeunes riverains, peu soucieux de la qualité des aliments (viandes) offerts, des produits alimentaires aux origines douteuses.
Au cours de l'opération, les policiers ont également saisi 225 cartons de différents volumes et trois armoires utilisées par les marchands de fortune pour le stockage de leurs produits.

Amine B.

BÉJAÏA

Le mouvement associatif initié au montage de projets

LANCÉES depuis trois jours, les journées d'information et de formation organisées sur le montage des projets associatifs par la direction de la jeunesse et des sports et l'office des établissements de jeunesse de la wilaya de Béjaïa au profit du mouvement associatif partenaire de la wilaya de Béjaïa se sont poursuivies hier avec une nouvelle rencontre avec la participation de plusieurs associations de l'Est de la wilaya au niveau de l'Auberge de Jeunes Mohamed Boudiaf (ex-château de la comtesse). Les formateurs de ces journées ont exposé les méthodes de préparation, de montage de projets et leur concrétisation selon le calendrier définis, les méthodes de gestion administrative et de gestion comptable des associations et les erreurs de gestion à éviter à ce propos. Ces journées d'information et de formation ont été placées sous le thème «Energie du mouvement associatif et son investissement dans le développement local». Il s'agit, à travers ces rencontres, «de former les animateurs associatifs sur le plan du montage de projets, les étapes de leur application dans la pratique, leur évaluation, l'amélioration de leur niveau en ce qui concerne le volet de la gestion administrative qui manquent grandement chez les associations et aussi comment évaluer leurs actions et les programmes mis en œuvre. Il s'agit aussi de remettre à niveau les connaissances des animateurs associatifs, les armer par les nouvelles méthodes de gestion selon les réglementations les régissant. Ces journées de formation qui ont été menées à la Maison de Jeunes d'Akbou, à la Bibliothèque de lecture publique de Béjaïa et à l'Auberge d'Aokas (ex-château de la comtesse) ont été supervisées par les responsables du secteurs de wilaya. Elles ont été encadrées par des cadres locaux du secteur et aussi par des cadres et formateurs du secteur exerçant au niveau de l'institut national de la formation supérieurs des cadres de la jeunesse de Madani Souahi de Tixraïne (Alger).
Des directeurs des établissements de jeunesse, présidents d'associations partenaires, trésoriers des associatifs, animateurs associatifs, entre autres, y ont pris part.

N. Bensalem



PÊCHE ET AQUACULTURE

Appel à l'élargissement de la couverture sociale à l'ensemble des professionnels de la mer

LES PARTICIPANTS à une rencontre régionale sur la protection sociale de professionnels de la mer, organisée mercredi au siège de l'Institut de technologie de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran ont vivement recommandé l'élargissement de la couverture sociale à l'ensemble des travailleurs embarqués sur des navires et bateaux de pêche . Sur 60.000 inscrits maritimes, seuls 27.000 marins pêcheurs sont assurés à la sécurité sociale, a indiqué le conseiller au ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, chargé du dossier de la sécurité sociale, Roudane Brahim, mettant en exergue tous les acquis et les nouveautés apportés par la nouvelle disposition en faveur de ce personnel navigant. «Nous voulons que cette catégorie professionnelle vulnérable qui exerce un métier pénible puisse tirer profit des facilitations introduites dans la circulaire 002/2020 du 16 juillet 2020, fixant les modalités des prestations de la sécurité sociale et qui ouvre droit au personnel navigant embarqué sur les navires et bateaux de pêche commerciaux rémunéré à la part», a-t-il déclaré lors de cette rencontre, deuxième du genre après celle de Annaba (Est). Pour sa part, le directeur des prestations à la Direction générale de la CNAS, Amine Abdedou a souligné qu'il s'agit de la seule catégorie active qui bénéficie de ce privilège avec un taux réduit de cotisation fixé à 12 pour cent, soulignant que cette catégorie bénéficie de l'ensemble des prestations à l'instar des autres assurés sociaux qui cotisent avec un taux de cotisations de 35 pc du salaire. De son côté, le Directeur général de la Caisse nationale d'assurance sociale des non salariés (CASNOS), Fayçal Bentaleb a déclaré que «malgré les efforts pour prendre en charge cette catégorie particulière, des difficultés persistent en matière de déclaration sur le lieu de travail». Le vice-président de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Telli Cherif, qui a soulevé des difficultés auxquelles sont confrontés les personnels navigants, «qui ne travaillent en réalité dans l'année que 120 jours au lieu de 360 en raison des conditions climatiques liées», s'est félicité toutefois de cette nouvelle mesure dont a bénéficié ce secteur soumis à un régime spécifique. Cette rencontre, organisée par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, en coordination avec la Caisse nationale de la sécurité sociale des travailleurs salariés (CNAS), regroupant des armateurs et marins pêcheurs des wilayas d'Oran, Chlef, Mostaganem, Aîn Témouchent et Tlemcen, des représentants de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et des cadres des différentes caisses de sécurité sociale, a constitué une occasion pour informer et débattre de la couverture sociale au profit des professionnels de la mer.

M. B.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:26 | 12:27 | 16:18 | 19:44 | 21:20 | 03:33 | 12:31 | 16:21 | 19:47 | 21:22 | 03:45 | 12:46 | 16:36 | 20:02 | 21:39 | 03:58 | 12:36 | 16:17 | 19:41 | 21:08 | 03:55 | 12:52 | 16:42 | 20:08 | 21:43 | 04:01 | 12:57 | 16:46 | 20:12 | 21:46 | 04:05 | 13:00 | 16:49 | 20:14 | 21:48 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7002 – JEUDI 27 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	16°
Oran	25°	17°
Constantine	30°	15°
Ouargla	39°	25°

COMMÉMORATION DE LA MORT DE L'EMIR ABDELKADER

UN PRÉCURSEUR DES VALEURS UNIVERSELLES

Le rôle de précurseur des valeurs universelles, associées souvent à la civilisation occidentale, ont valu à l'humaniste Emir Abdelkader une notoriété mondiale et une reconnaissance sans cesse renouvelée, après plus d'un siècle de son décès, a affirmé hier la secrétaire générale de la Fondation Emir Abdelkader, Zohour Assia Boutaleb.



«L'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien contemporain, était un résistant chevaleresque à l'invasion coloniale, mais aussi et surtout un grand savant, croyant, fondateur du dialogue inter-religieux, soufi, poète et pionnier du droit humanitaire et des droits de l'homme», a déclaré Mme Zohour, précisant que ces valeurs lui ont valu des témoignages d'intérêt et reconnaissances sans cesse renouvelés.

En effet, l'Emir Abdelkader, qui a combattu le colonisateur français pendant 17 ans (à partir de 1832 alors qu'il n'avait que 24 ans), a pris l'initiative de rédiger un règlement dans lequel il imposa à ses soldats le respect absolu des prisonniers français, et ceci bien avant les conventions modernes relatives au droit humanitaire qui datent de 1949, a-t-elle affirmé, à l'occasion de la commémoration du décès de l'Emir Abdelkader (26 mai 1883).

Les valeurs d'humanisme qu'incarnait l'Emir Abdelkader ont ainsi été reconnues par les plus grands dignitaires et hommes d'Etat de cette époque à l'image du président Abraham Lincoln, de la Reine Victoria, de Napoléon III, du Sultan Abdulmejid 1 et du Tsar Alexandre II, qui lui ont décerné des décorations et autres honneurs.

Des hommages appuyés ont été également rendus à l'Emir par des hommes de lettres comme Rimbaud, Victor Hugo, Robert Browning et William Trackeray pour sa pensée et ses actions humanitaires avant même la fondation du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Sa notoriété et son humanisme avant-coureur notamment ont valu à l'Emir qu'une ville de l'état de l'Iowa aux Etats-Unis d'Amérique porte son nom, comme aussi des places et des avenues, de Mexico à l'île de la Réunion, d'Alger à Paris, d'Amboise à Bordeaux, à Pau, à Caracas, à Damas et Brousse.

Mme Boutaleb a rappelé, en outre, qu'Henri Dunant, considéré comme le fondateur, en 1863, du mouvement de la Croix-Rouge internationale, s'est aussi référé à l'humanisme qu'incarnait l'Emir Abdelkader dans une correspondance.

«Ainsi, on a coutume d'associer l'émergence du droit humanitaire avec la création de la Croix-Rouge par Henry Dunant en 1863. On oublie cependant que ce dernier, qui a fait de longs séjours en Algérie, n'a pu ignorer que dès 1843, l'Emir a fait adopter à un congrès de 300 dirigeants de la résistance, en pleine guerre, son code pour la protection des prisonniers», a-t-elle relevé.

Ce code révolutionnaire a interdit la torture et les mauvais traitements et banni l'exécution des prisonniers français désarmés. Les prisonniers de guerre devaient, ainsi, être traités avec humanité, quelle que soient leur religion ou leur nationalité.

«De même, on a tendance à associer l'initiative de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 aux occidentaux, mais on ne se remémore pas toujours le fait que ce concept fut institué, neuf décennies plus tôt (en 1860), par l'Emir Abdelkader quand il était en exil en Syrie pour sauver les minorités chrétiennes (plus de 12000 personnes), vouées à une extermination certaine, lors des évènements de Damas», a-t-elle fait observer.

Mme Boutaleb a cité, à ce propos, des observateurs étrangers qui demandèrent à l'Emir pourquoi il avait pris de tels risques pour sauver des chrétiens, alors que c'était aussi des chrétiens qui avaient envahi et mis à feu et à sang son pays l'Algérie.

L'Emir a répondu qu'il avait combattu les troupes françaises 17 années durant, non pas parce qu'elles étaient chrétiennes, mais du fait qu'elles avaient envahi son pays. Quant aux sauvetages des chrétiens en Syrie, il s'était simplement conformé aux enseignements de l'islam, et avait agi dans le respect des droits de l'humanité.

Natif de Mascara (6 septembre 1808), l'Emir Abdelkader est le troisième enfant de Mahieddine, chef de la confrérie de la Quadiriyya, qui a lui-même combattu les troupes françaises dès leurs premières incursions dans l'Ouest algérien en 1831.

M. D.

La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz

La camorra des «parkingueurs» algérois



AVEC le temps, c'est-à-dire au fil de l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat et de la déliquescence du service public, « ils « ont fini par s'accaparer, au vu et au su de tous, des pans entiers de l'espace public. Grâce à ce fait accompli, « ils « y ont créé un état de non droit. Pour mieux y défier l'Etat en permanence et y exercer une autorité de fait, un pouvoir parallèle parfois violent, sur des automobilistes pusillanimes et totalement résignés. « Ils «, ce sont les «parkingueurs», une nouvelle espèce de hors-la-loi, typiquement algérienne. Une masse anonyme de jeunes sans emploi et autres petites frappes devenus des caïds du parking anarchique.

Des racketteurs d'automobilistes en mal de stationnement dans des villes submergées par les voitures dont le parc a cru, de manière exponentielle, à la faveur de la gabegie et la rapine des années Bouteflika. Rien qu'à Alger, on a estimé leur nombre à plus de 3 000 en 2015, chiffre en nette accroissement depuis cette date ! Un racket de plus en plus lucratif, les « parkingueurs « gagnant mieux leurs vies qu'un professeur d'université, un médecin public ou un haut fonctionnaire. Et sans verser un seul dinar d'impôt ! Le phénomène s'est tellement répandu à Alger et dans le reste du pays que le néologisme «parkingueur» est entré dans le langage courant. Autrement dit « stationneur spontané «, un nouveau métier basé sur le simple fait du prince et sur la loi de la jungle urbaine !

Sa consécration linguistique est devenue le symbole même de l'absence de l'Etat dans l'espace commun. Or l'Etat, c'est d'abord la garantie d'assurer la sérénité et la sécurité sur la voie publique. C'est encore de moins en mos le cas depuis deux décennies avec l'existence de ces petites gouapes nerveuses et agressives, parfois sous l'effet visible de psychotropes. Oh, il est vrai, que les pouvoirs publics, velléitaires plus que jamais, tentent parfois de timides opérations coup-de-poing, mais sans jamais pouvoir démanteler cette camorra des « parkingueurs « ! Ils font alors de temps en temps la chasse à ces petits forbans qui contribuent, à leur mauvaise manière, à l'expansion de la culture du gain facile et sans contrepartie pour la collectivité nationale. C'est ainsi qu'en 2016, les services de la police judiciaire de la wilaya d'Alger avaient annoncé avoir éradiqué 263 parkings illégaux et déféré devant les juges 266 «parkingueurs». Mais pour le seul 9 août, 25 nouveaux parkings sauvages avaient été recensés dans la capitale. C'est dire que l'éradication totale et définitive de ce cancer urbain n'est pas encore pour demain !

En 2012, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, annonçait que «l'Etat va placer les parkings publics sous l'autorité de la police». Et de préciser qu'»il n'était plus possible de continuer à s'accommoder du comportement anarchique de jeunes désœuvrés qui s'autoproclament gardiens de parking». En 2006, son prédécesseur Yazid Zerhouni, avait tenté lui aussi le coup à travers une circulaire relative aux «mesures d'encadrement des activités de surveillance des parkings de voitures». Mais ces deux décisions ont fait chou blanc car les mesures prises alors par les deux gouvernements concernés ont été foulées aux pieds par les p'tits truands acnéiques. Grâce, il est vrai, à l'absence, la passivité ou la complicité des autorités concernées. Affirmer et réaffirmer l'autorité de l'Etat, c'est bien, l'imposer, c'est infiniment mieux !

Faire disparaître les «parkingueurs» souvent munis de gourdins et parfois armés de couteaux ou de rasoirs est une entreprise de salubrité publique. Le rappeler en 2021 fait mal, car le phénomène s'est accru en même temps que l'accroissement du parc automobile, et en l'absence criarde de parkings aériens et souterrains en nombre important. A l'instar de toutes les grandes villes du pays, Alger attend toujours une solution intelligente et satisfaisante à l'inextricable problème de stationnement. En attendant cette solution efficace, les automobilistes espèrent voir installés des parcmètres munis d'horodateurs, gérés par les municipalités, en partage, pourquoi pas, avec des privés. Des parcmètres sécurisés et contrôlés.

Avec cette idée de créer autour des emplois et drainer une partie des revenus dans les caisses des communes qui en auraient vraiment besoin.

Cette solution essayée dans certaines rues d'Alger-Centre en 2016, a rapidement échoué. L'expérience mérite pourtant d'être relancée. Au grand soulagement des automobilistes qui souffrent quotidiennement de cette entreprise d'extorsion brutale et humiliante d'argent privé.

Au point, comme à Oran, de se rebiffer et d'appeler, via Facebook et Twitter, à ne plus payer un rond à la canaille de la chaussée, cette racaille délinquante formée par des rançonneurs boutonneux, de plus en plus nombreux, et de plus en plus arrogants. Hélas !